

Jean-Marie Bockel chargé d'une mission sur la prévention de la délinquance.

L'ex-secrétaire d'Etat à la Justice Jean-Marie Bockel a été chargé par le Premier ministre François Fillon d'une mission de six mois visant à apporter "une impulsion nouvelle" à la prévention de la délinquance en France.

Dans une lettre du 14 janvier 2011, François Fillon demande à l'ex-secrétaire d'Etat de donner « une impulsion nouvelle » à la mise en oeuvre de la loi du 5 mars 2007 et au plan du 20 octobre 2009 relatifs à la prévention de la délinquance.

Le président de la Gauche Moderne a quitté le gouvernement lors du dernier remaniement après avoir représenté l'un des symboles de l'ouverture voulue par Nicolas Sarkozy en 2007.

M. Bockel a expliqué avoir accepté cette mission pour tenter de faire passer le message que « la sécurité et la prévention, c'est la même chose ».

« Je considère que la politique sécuritaire de la France a touché ses limites et que l'erreur serait de basculer dans le tout sécuritaire qui n'a jamais fonctionné », explique-t-il.

On peut obtenir des résultats en donnant toute sa place à la prévention

« Si ce message passe, j'aurai rempli ma mission », a-t-il fait valoir. « Il ne s'agit pas pour moi de remettre un rapport. Ma mission est d'abord opérationnelle. Elle a pour but de contribuer à la mise en oeuvre d'une politique de prévention, affichée comme une priorité, mais qui reste pour le moment encore en demi-teinte », a-t-il précisé.

Etablir des contacts avec les auteurs d'expériences étrangères réussies

Dans sa lettre de mission, le Premier ministre demande à M. Bockel de « mieux associer » les acteurs de la prévention à la relance de cette politique, « d'établir des contacts avec les auteurs d'expériences étrangères réussies » et de « dynamiser » le partenariat entre les maires, l'Etat et les acteurs publics et privés ».

Au plan politique, M. Bockel a confié avoir hésité à accepter cette proposition par crainte d'une mauvaise interprétation politique. « Il est heureux qu'elle arrive deux mois après le remaniement car si elle était intervenue dans la foulée, je ne l'aurais pas acceptée. Pour moi, ce n'est pas une compensation. Mais, je comprends que dans l'esprit de ceux qui me l'ont confiée, il s'agit de garder un lien avec moi et je ne le refuse pas », a-t-il dit.

« Je me sens encore suffisamment parti prenante de la majorité pour accepter une mission sur un sujet qui m'intéresse, même si les liens se sont distendus », a-t-il dit. « Un refus aurait pu être interprété comme un acte de mauvaise humeur et je ne situe pas mes humeurs à ce niveau-là », a-t-il précisé.

M. Bockel avait remis en novembre un rapport sur la prévention de la délinquance juvénile critiqué par la gauche qui a notamment dénoncé l'idée d'un repérage des troubles du comportement dès deux-trois ans.

Par A. l'AFP

Publié le 17/01/2011

Source la gazette